

Conformément à la loi scolaire de l'Alberta, le Conseil scolaire FrancoSud a éliminé les frais scolaires de base. Les écoles peuvent toutefois facturer certains frais aux parents, tel que détaillé dans le tableau ci-dessous.

Frais d'utilisateur – technologie

Projet AVAN	80 \$
-------------	-------

Sorties scolaires

Maternelle	103,00 \$
1 ^{re} année	95,25\$
2 ^e année	95,25\$
3 ^e année	95,25\$
4 ^e année	50,25\$
5 ^e année	50,25\$
6 ^e année	50,25\$

Activités parascolaires

Ski	85 \$
-----	-------

Biens et services (non liés au curriculum)

Livres perdus ou endommagés	15 \$
-----------------------------	-------